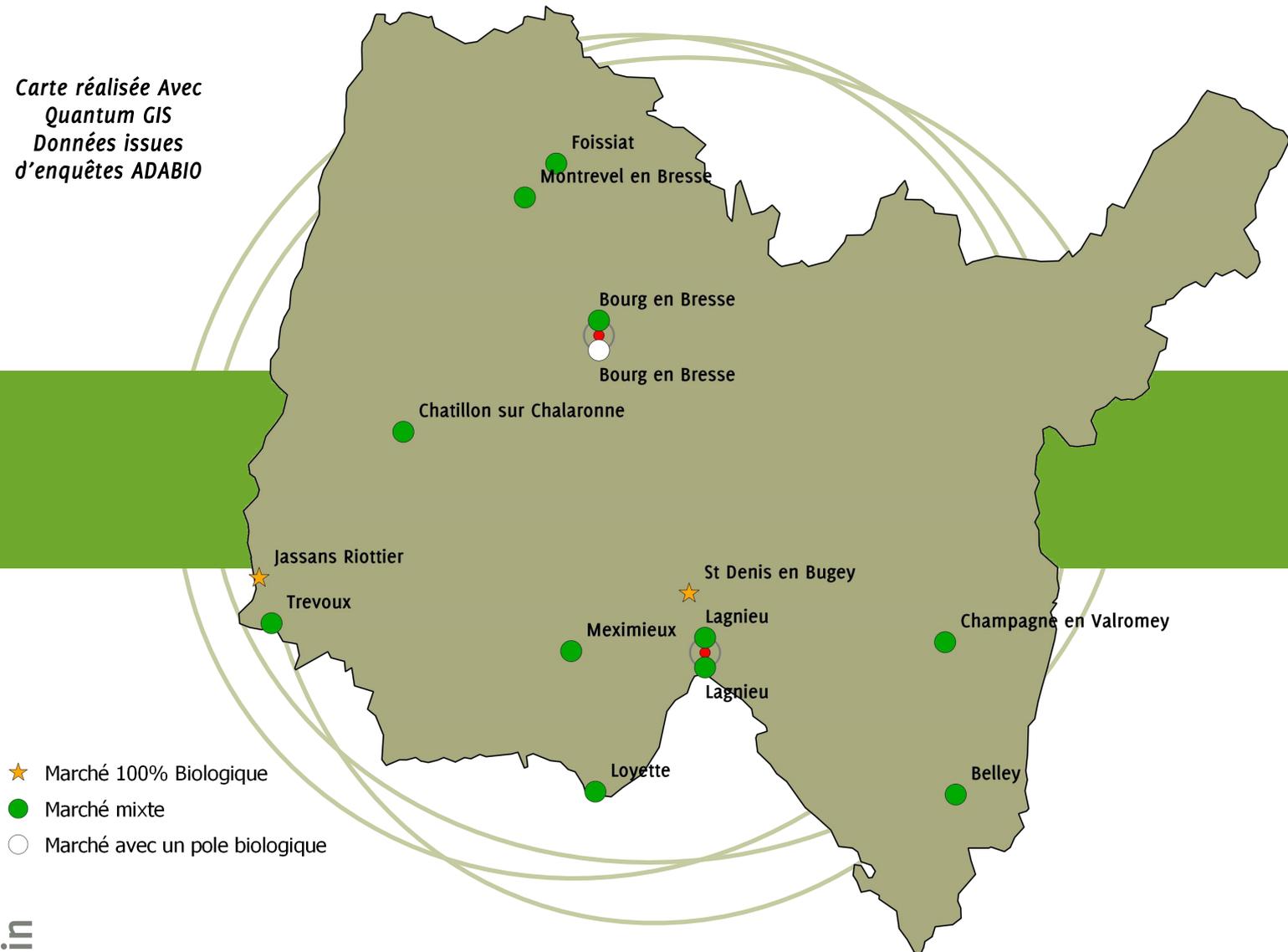


# Les marchés et les producteurs biologiques

Département de l'Ain

Décembre 2014

Carte réalisée Avec  
Quantum GIS  
Données issues  
d'enquêtes ADABIO



- ★ Marché 100% Biologique
- Marché mixte
- Marché avec un pôle biologique

## Les marchés de l'Ain

Les marchés représentent un débouché non négligeable pour les producteurs bio du département de l'Ain.

En effet, environ 30% d'entre eux déclarent pratiquer ce type de commercialisation. Il se classe donc en deuxième position après la vente à la ferme, 77,3 % des producteurs la pratique, et le système de panier (37,7%).

Presque la moitié des producteurs font moins de 10km pour se rendre à leur marché et un quart font entre 10 et 20km. La micro-localisation est donc un élément primordial dans le choix de localisation d'un marché par les producteurs.

*Nb : Ces données ne reprennent pas les foires et autres événementiels organisés de façon ponctuel sur l'ensemble du département tout au long de l'année.*

Marchés	Période	Producteurs AB *
Bourg en Bresse	Mercredi matin	10
Bourg en Bresse	Samedi matin	4
Lagnieu	lundi matin	1
Lagnieu	vendredi matin	1
Belley	Samedi matin	10
Foissiat	vendredi soir	6
Jassans-Riottier	Mercredi après-midi	1
Montrevel en Bresse	Mardi matin	1
Loyette	Jeudi matin	1
Chatillon-sur-Chalaronne	Samedi matin	2
Trévoux	Samedi matin	1
St Denis en Bugey	vendredi après-midi	6
Meximieux	Mercredi matin	1
Champagne en Valromey	Jeudi matin	1

\* Certains éléments ont pu évoluer entre la date de recueil des données et celle de la parution du présent document.

La vente sur les marchés de l'Ain :  
un potentiel certain... à développer !

Plusieurs producteurs de l'Ain vont sur des marchés 100% biologiques des départements limitrophes : Vinzelles (Saône-et-Loire), L'Arbresl, Collonges au mont d'or et Lozanne (Rhône).

En effet, le département de l'Ain ne compte que deux marchés 100% biologiques : Saint Denis en Bugey & Jassans Riottier. Et un seul marché avec un pôle biologique identifié, celui de Bourg en Bresse.

Les agriculteurs rencontrés ont émis le souhait de développer des marchés sur deux territoires du département :

⇒ Dans le **bassin lémanique** au nord est du département et **plutôt en soirée**, avec uniquement des producteurs afin de consolider les paysans qui s'installent.

⇒ A **proximité de Trévoux** dans le sud ouest du département afin de créer un marché bio.

Ces deux propositions peuvent être des pistes de réflexions. Si vous souhaitez avoir plus d'informations à ce sujet n'hésitez pas à contacter l'ADABio (contacts en bas de ce document).

Plusieurs points de blocages ont été cités par les agriculteurs rencontrés

Problèmes rencontrés

- **Difficultés de vendre certains produits dits « de luxe » en opposition aux produits dits de base.**
- **Manque de clientèle sur certains marchés :** Ce constat n'est pas propre à l'ensemble des producteurs d'un même marché mais des difficultés sont signalées sur plusieurs marchés. C'est par exemple le cas pour celui de Bourg en Bresse du mercredi matin. Ce manque de clientèle ne dépend donc ni de la taille, de la localisation ou encore du jour de tenu du marché.
- **Concurrence bio et conventionnels :** Une concurrence entre les producteurs biologiques et les producteurs conventionnels est signalée sur certains marchés. En effet, les clients semblent avoir du mal à faire la différence. En effet, un amalgame est souvent fait, à tort, entre proximité et qualité. Cela peut s'expliquer notamment par un manque de communication des producteurs biologiques, d'où résulte un certain flou entre les deux types de productions.

### Valorisation des producteurs biologiques locaux

Différentes actions peuvent être initiées pour dynamiser l'activité des producteurs bio sur les marchés et améliorer la visibilité de ces derniers :

- **Réalisation de supports de communication sur la ferme et le label AB :**

Ces supports permettront de sensibiliser les consommateurs à la démarche initiée et les différences avec l'agriculture conventionnelle. L'utilisation d'outils de communication du type « *Manger Bio et local c'est l'idéal* » permettront en complément de valoriser l'aspect proximité.

- **Mise en place d'un pôle de producteurs biologiques**

La création d'un pôle « producteurs » dans les systèmes de gestion des marchés peut être une solution pour différencier spatialement les producteurs bio des conventionnels. Cependant pour éviter la mise à l'écart qui pourrait résulter de la mise en place d'un pôle Bio, on peut imaginer un système d'affichage et d'étiquetages spécifiques (avec des codes couleurs pour les producteurs bio, conventionnels et les revendeurs).

- **Communication plus large lors d'événementiel**

La réalisation d'animations dans le cadre d'événements du type « *Semaine bio et local* » ou encore celle de la Foire Bio de l'Ain peuvent permettre à un plus grand nombre de personnes de connaître les marchés.



### Un marché de producteurs à Belley

Nouveauté

A partir du 6 novembre, sous les halles place des Terreaux de la ville de Belley, s'est mis en place un marché réunissant les producteurs issus de la filière bio locale et de la filière locale conventionnelle. Légumes, confitures, pain, viande, œufs, épicerie fine, biscuits, huile et safran seront proposés à la vente tous les jeudis de 14 h à 18 h 30.

La mairie de Belley, à l'initiative de ce projet, souhaite ainsi redynamiser la ville tout en faisant la promotion des produits du terroir. Des places sont disponibles. Pour plus de renseignements : Police municipale de Belley au 04 79 42 31 71

Pour plus d'informations sur les marchés :  
04.74.30.63.10 – antoine.berry@adabio.com



Rhône-Alpes

CONSEIL GÉNÉRAL  
l'Ain  
PERFORMANCE & QUALITÉ

isère  
CONSEIL GÉNÉRAL

SAVOIE  
HAUTE SAVOIE  
L'ASSEMBLÉE  
DU DÉPARTEMENT



l'Europe  
s'engage  
en Rhône-Alpes  
avec le PRADER



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT